



Interactivité, ironie, persiflage : sur le personnage du « Français » dans *Rousseau juge de Jean-Jacques*

Jean-François Perrin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/262>
ISSN : 1969-6434

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 30 mai 2005
Pagination : 53-71
ISBN : 0151-1874
ISSN : 0151-1874

Référence électronique

Jean-François Perrin, « Interactivité, ironie, persiflage : sur le personnage du « Français » dans *Rousseau juge de Jean-Jacques* », *Recherches & Travaux* [En ligne], 67 | 2005, mis en ligne le 30 septembre 2008, consulté le 15 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/262>

© Recherches & Travaux

Interactivité, ironie, persiflage :
sur le personnage du « Français » dans
Rousseau juge de Jean-Jacques

L'accent ment moins que la parole ; c'est peut-être pour cela que les gens bien élevés le craignent tant. C'est de l'usage de tout dire sur le même ton qu'est venu celui de persifler les gens sans qu'ils le sentent.

J.-J. ROUSSEAU, *Émile*, livre I^{er}.

Le Français : *Laissons donc tous ces persiflages.*

J.-J. ROUSSEAU, *Rousseau juge Jean-Jacques*, OC, I, p. 235.

Rousseau n'a pas précisément la réputation d'un farceur. Il en témoigne d'ailleurs dans les *Confessions*, en protestant au nom de sa folle jeunesse, contre l'imputation d'être *l'homme qu'on n'aurait vu rire que deux fois*². Avant de devenir le censeur de son siècle, il cultiva pourtant le ton aimable de la « bonne compagnie », et fut même à l'initiative, avec Diderot, d'un journal intitulé *Le Persifleur*, dont nous avons conservé l'ébauche ; on y retrouve le ton désinvolte, familier aux lecteurs de Crébillon, ou du Duclos de la préface d'*Acajou et Zirphile* :

On a publié depuis un grand nombre d'années une infinité de journaux, feuilles et autres ouvrages périodiques en tous pays et en toutes langues et j'ai apporté la plus scrupuleuse attention à ne jamais rien lire de tout cela. D'où je conclus que n'ayant point la tête farcie de ce jargon, je suis en état d'en tirer des productions beaucoup meilleures. (OC, I, p. 1104)

1. Toutes les citations de Rousseau renvoient aux *Œuvres complètes* (OC), 5 vol., Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1959-1997. L'orthographe est ici modernisée mais la ponctuation originale est maintenue.

2. « Ceux qui dans une lettre qu'il leur a plu de m'attribuer, m'ont fait dire que je n'avais ri que deux fois en ma vie, ne m'ont pas connu dans ce temps-là [celui de ses débuts parisiens], ni dans ma jeunesse, car assurément cette idée n'aurait jamais pu leur venir. » OC, I, p. 355-356. On n'a pas retrouvé cette lettre ni ce témoignage.

Ce style, qui est aussi celui de son conte *La reine fantasque*³, Rousseau va l'abandonner à partir de son entrée fracassante sur la scène philosophique, avec le *Discours sur les sciences et les arts*. Et lorsqu'il s'agira de mettre les rieurs de son côté au cours du débat qui s'ensuivra dans la presse autour de ses thèses, ce seront les armes de Juvénal qu'il dirigera sur ses adversaires (mais sans descendre aux attaques *ad hominem*) :

Le mépris que mes profondes méditations m'avaient inspiré pour les mœurs, les maximes et les préjugés de mon siècle me rendaient insensible aux railleries de ceux qui les avaient, et j'écrasais leurs petits bons mots avec mes sentences, comme j'écraserais un insecte entre mes doigts. [...] Tout Paris répétait (m)es âcres et mordants sarcasmes. (*Ibid.*, p. 417)

*Indignatio facit versus*⁴ ; et l'avant-dernière production de Rousseau à la fin de sa vie, témoigne encore de ce que son inspiration à l'époque de ses *Discours*, devait à « l'impétuosité de l'indignation » : « tout est peint, tout est démasqué, sans jamais un mot d'aigreur ni de personnalité » (*Dialogues, ibid.*, p. 688).

Pour autant, cette composante de son art n'est pas une dominante comme elle peut l'être chez Voltaire ; et dans la trilogie dite « autobiographique » qui mène des *Confessions* aux *Rêveries*, elle disparaît presque totalement, au profit d'un art du sourire qui oscille entre l'humour et l'ironie. À cet égard, le texte intitulé *Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues*, présente un cas particulièrement intéressant, car c'est dans son projet même qu'est inscrite l'ironie profonde qui sous-tend son dispositif énonciatif ; c'est en effet par le moyen d'un dialogisme quasi socratique, que Rousseau prétend y révéler l'inconséquence radicale des argumentaires adverses censés le rendre l'objet de la haine publique ; je retrouve ici l'intuition d'Érik Leborgne écrivant dans son édition du texte que « les deux interlocuteurs des *Dialogues* [...] dénoncent par l'ironie antiphrastrique ce terrorisme du mensonge qui prive J. J. de toute parole sûre⁵ ». L'ironie du texte serait donc *partagée* ; les deux interlocuteurs coopéreraient dans la prise de distance à l'égard du mensonge ; l'intégralité de l'œuvre serait travaillée par l'antiphrase, laquelle ne serait pas le seul fait de

3. Publié à son insu en 1758, sans doute rédigé avant 1754. Il existe peu de travaux sur le rire de Rousseau, y compris dans le n° 32 de la revue *Dix-huitième siècle* intitulé *Le Rire* (2000). Voir notamment J. Voisine, « Self ridicule dans *Les Confessions* », *Yale French Studies*, 28, Fall-Winter, 1961-1962 ; J.-P. Le Boulter, « J.-J. Rousseau journaliste : *Le Persifleur* », *RSH*, 1974 ; T. Scanlan, « Humour in Rousseau's *Confessions* », *Durham U. Journal*, 72, 1, 1979 ; M.-P. Brunet-Rancœur, « Rousseau réel, Rousseau rêvé, la gaieté de Jean-Jacques », *Études J.-J. Rousseau*, n° 8, 1987 ; A. Triplet, « Rousseau et la muse comique », *AJJR*, t. 41, Genève, 1997. Je remercie A. Chamayou qui prépare un ouvrage sur ce sujet, pour ces indications bibliographiques.

4. « (à défaut de génie) C'est l'indignation qui nous dicte les vers », Juvénal, *Satires*, I, trad. Cl.-A. Tabard, Paris, Gallimard (Poésie), 1996, p. 25.

5. É. Leborgne, Présentation des *Dialogues*, Paris, GF-Flammarion, 1999, p. 19.

l'auteur ou du personnage – « Rousseau⁶ » – c'est du moins ce que je vais m'employer à montrer. Si j'y parviens, on aura désormais plus de mal à soutenir que les personnages de ce texte, et tout particulièrement le « Français », sont sans consistance, et que corrélativement, le dialogue dans les *Dialogues* se ramène à un monologue sempiternel entre Rousseau et lui-même⁷. L'enjeu n'est pas indifférent, si l'on admet que l'intérêt de cette œuvre tient moins à son caractère autobiographique qu'à une tentative théorique sans précédent pour tenter l'analyse des processus de (dé)formation de l'opinion dans la sphère publique⁸; la démonstration exige cependant un travail préalable sur la façon dont le paratexte de l'œuvre – particulièrement cette introduction générale à sa poétique que constitue *Du sujet et de la forme de cet écrit* –, programme ce que le lecteur est requis d'attendre des acteurs qui vont monter sur la scène.

Pour travailler cela, je vais concentrer l'analyse sur le personnage du « Français » (pôle du dispositif on ne peut plus négligé par la critique) – préalable nécessaire (on verra très vite pourquoi) à toute compréhension sérieuse de l'ensemble du processus dialogique envisagé du point de vue de l'ironie. Je rappellerai d'abord de quelle façon le « Français » est présenté et programmé dans *Du sujet et de la forme de cet écrit* ainsi que dans le reste du paratexte des *Dialogues*; j'étudierai ensuite son *ethos* tel qu'il se présente dans la fiction même, en dégageant ce qu'il partage sur ce plan avec son interlocuteur, puis je passerai à l'étude de la contradiction que cet *ethos* implique dans son discours de supposé porte-parole sérieux de l'argumentaire des adversaires de « J. J. » (dits la « ligue »). J'interrogerai alors la dimension d'ironie citationnelle et de persiflage qui me semble inhérente à ce discours, et j'en esquisserai l'enjeu à l'égard de l'interprétation générale du texte.

Le « Français » comme « personnage conceptuel »

On peut aborder la question en rappelant le point de vue de l'auteur sur le personnage du « Français », tel qu'il le présente au lecteur dans *Du sujet et de*

6. Afin de distinguer nettement la scène dialogique de la scène d'écriture-lecture, les noms des acteurs de la première apparaîtront entre guillemets dans mon analyse : on parlera donc du « Français », de « Rousseau »-personnage, de « J. J. », de la « ligue », ou de « ces Messieurs ».

7. Pour une démonstration plus strictement technique de « l'exacerbation constante de la dialogalité » dans l'œuvre, je renvoie à l'excellente étude de C. Détrie : « Rousseau juge de Jean-Jacques, Étude de langue », dans *L'Agrégation de lettres modernes 2004*, sous la dir. de G. Conesa et Fr. Neveu, Paris, Armand Colin, 2003, p. 319-332.

8. Sur ce point que je ne développerai pas ici, voir G. Allard, « La pensée politique des *Dialogues* : le juste, l'injuste et le juge », dans *Lectures de Rousseau*, sous la dir. de I. Brouard-Arends, (Rennes 2003), p. 105-118. Voir également Y. Citton, « Liberté et fatalisme dans les *Dialogues* de Rousseau : hyper-lucidité politique de la folie littéraire », *Méthode!* 05, Vallongues, 2003, p. 115-123.

la forme de cet écrit. Il dit qu'il le « met en scène⁹ » en le donnant comme interlocuteur à l'un de ses deux représentants sur cette scène : le personnage de « Rousseau¹⁰ » (l'autre étant celui de « J. J. »). Ce caractère de « Français », il le charge d'une mission précise : il sera le porte-parole du discours des ennemis de Jean-Jacques Rousseau – et plus précisément de l'argumentaire juridique de ce discours, un argumentaire dont l'auteur dit avoir été contraint de le reconstituer par hypothèses et déductions, car il n'y a pas accès dans le réel. Le « Français » a donc cette fonction : il est chargé d'« épuiser tout ce qui se pouvait dire » en faveur des adversaires de l'auteur, de développer tous leurs « motifs plausibles et arguments spécieux », de porter contre lui « toutes les charges imaginables » (*OC*, I, p. 663) : c'est un personnage « conceptuel » (au sens de Deleuze)¹¹, il est porteur d'une accusation argumentée dont au début du premier entretien, le personnage de Rousseau vient d'écouter (hors-champ) le premier volet : l'énumération des fameuses « preuves » si « fortes » contre « J. J. », qu'elles rendent inutile un procès en forme contre lui (*ibid.*, p. 674)¹². Cet argumentaire, l'auteur en dit pourtant au lecteur qu'il n'est pas solide à ses yeux, malgré tous ses efforts pour lui donner cohérence et vraisemblance. Il n'est pas solide, puisqu'il a souvent « rougi » de la faiblesse des raisons qu'il fut, dit-il, forcé de « prêter à ses adversaires » : « il me paraît certain, écrit-il dans *Du sujet et de la forme de cet écrit*, qu'aucune n'aurait tenu contre mes réponses : parce que celles-ci dérivent immédiatement des premiers principes de la justice, des premiers éléments du bon sens et qu'elles

9. « (le Français) que j'ai mis en scène est tel qu'il serait aussi heureux pour moi qu'honorable à son pays qu'il s'y en trouvât beaucoup qui l'imitassent » (*OC*, I, p. 663).

10. « La forme du dialogue m'ayant paru la plus propre à discuter le pour et le contre, je l'ai choisie pour cette raison. J'ai pris la liberté de reprendre dans ces entretiens mon nom de famille [...], et je me suis désigné en tiers [...] par celui de baptême. » (*Id.*)

11. C'est-à-dire qu'il incarne une position déterminée, irréductible à celle de l'auteur, dans un dialogue organisé par celui-ci pour travailler sa pensée sur le mode dialectique. Voir G. Deleuze, F. Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie ?* (Paris, Minuit, 1991), p. 62. À cet égard, il faut souligner la dimension proprement *maïeutique* de tout le premier entretien des *Dialogues* ; je me permets de renvoyer ici à mes articles : « La Disposition du propos dans *Rousseau juge de Jean-Jacques* », dans *Lectures de Rousseau*, sous la dir. de I. Brouard-Arens, *op. cit.*, p. 19-53 ; « Analyse littéraire : *Rousseau juge de Jean-Jacques, Dialogues* », dans *L'Agrégation de lettres modernes 2004*, sous la dir. de G. Gonesse et Fr. Neveu, *op. cit.*, p. 255-310.

12. Cette approche du débat n'est pas circonstancielle chez Rousseau ; elle est peut-être simplement plus explicite. Un texte datant de l'époque où il travaillait pour les Dupin, pose en effet déjà comme une règle de donner aux raisons de l'adversaire le maximum de force afin que leur réfutation n'en soit que plus convaincante : « quand on fait parler ses adversaires il faut leur donner tout l'esprit qu'on peut avoir, se mettre à leur place, se revêtir de leurs opinions, se saisir soi-même au corps et ne se point marchander ; dussent les solutions être de moins de valeur que les difficultés, cela ferait encore un meilleur effet que les ruses d'un écrivain peu sincère qui donne le change et cherche à en imposer ». *Idées de la méthode dans la composition d'un livre* (vers 1745), *OC*, II, p. 1246.

sont applicables à tous les cas possibles d'une situation pareille à celle où je suis.» (*Ibid.*, p. 663)

Ainsi, avant que commence notre lecture du premier *Dialogue*, nous sommes avertis, premièrement de ce que l'argumentaire du « Français » est une *construction hypothétique* au défaut de l'accusation réelle, et deuxièmement de la faiblesse constitutive de cet argumentaire au regard de celui qui l'a conçu. Nous nous trouvons donc d'emblée dans une posture *distanciée* à son égard, comme d'ailleurs à l'égard de l'ensemble de la dramaturgie judiciaire dans laquelle nous allons pénétrer. L'auteur pose nettement qu'il s'agit là d'une fiction. Cette dimension de distanciation, Rousseau a voulu la rappeler régulièrement tout au long de la lecture, en se servant pour cela de l'appareil des notes en bas de page. Dans ces notes, l'auteur s'adresse au lecteur virtuel inscrit, en commentant pour lui ce qui se dit sur la scène entre les deux acteurs. Or ce commentaire est lui-même un dispositif complexe. Je le ramènerai à deux modalités : confirmation et distanciation. Il arrive assez souvent que la note en bas de page accrédite les propos tenus sur la scène par l'un ou l'autre des personnages, je n'y insiste pas¹³; en revanche, voici deux endroits où l'auteur indique une distance : dans le premier entretien par exemple, le « Français » parle des moyens qu'on s'est donnés pour assurer la « diffamation universelle » de « J. J. » (*ibid.*, p. 719) ; or la note vient apporter un commentaire d'où il ressort que l'auteur a choisi, pour des raisons de vraisemblance, de ne pas développer sur la scène certains aspects de cette diffamation : parler de ce qui s'imprime sur lui à l'étranger ou de ce qui se dit de lui au théâtre lui a semblé impossible, parce que, dit-il : « cela passe toute croyance » (*ibid.*) : autrement dit, le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, et il est à ce titre rejeté sur le théâtre de *Rousseau juge de Jean-Jacques*,

13. Sur le plan argumentatif, ces notes contribuent, à la place qui est la leur dans le dispositif énonciatif général, à la démonstration d'ensemble. L'auteur (identifié comme l'écrivain J.-J. Rousseau), s'adresse en effet toujours, explicitement ou pas, à tel individu réel supposé lire le texte au moment où la note intervient (*OC*, I, p. 666, 832, 842, etc.), avec parfois une dimension injonctive marquée (p. 934, 967). Ces interventions ont plusieurs fonctions : elles peuvent apporter des compléments aux informations données par « Rousseau »-personnage (p. 832, 786), voire les étayer par des éléments dont le personnage de la fiction dialoguée ne peut disposer (p. 898, 907) ; elles peuvent aussi confirmer les propos tenus dans l'échange par l'un ou l'autre interlocuteur (p. 850, 870) ; elles peuvent être implicitement adressées au Pouvoir (p. 891, 901, 962). Mais elles rappellent également au lecteur les contraintes de la logique fictionnelle du dispositif dialogué (p. 901), logique dont l'in vraisemblance obligée quand elle concerne les raisons de « ces Messieurs », doit être prise *cum grano salis* (p. 69) ; il peut d'ailleurs arriver que l'auteur se désolidarise des « solutions » le concernant imaginées dans le dialogue (p. 962). Symétriquement, il peut revenir sur un point du dialogue concernant « J. J. », en parlant comme si lui-même (l'instance auctoriale) était « J. J. » (p. 850, 870-871, 965). Sur la complexité du travail de la « vicariance » énonciative chez Rousseau depuis l'*Émile*, voir L. Mall, *Émile ou les figures de la fiction*, SVEC, 2002 : 04.

comme chez les classiques. Un autre endroit des notes souligne nettement la dimension de *fiction construite* à fins démonstratives : vers la fin du premier entretien, le personnage- « Rousseau » répond aux questions que lui pose le « Français » sur l'objectivité de l'enquête qu'il va entreprendre auprès de « J. J. », affirmant en particulier qu'il va rejeter toute autorité extérieure pour s'en tenir à ses propres observations. Or la note intervient ici, pour introduire une distinction entre ce que « Rousseau »-personnage dit de l'erreur généralisée dans laquelle le public se trouve et ce que l'auteur en pense pour son propre compte :

Pour excuser le public autant qu'il se peut je suppose partout son erreur presque invincible ; mais moi qui sais dans ma conscience qu'aucun crime jamais n'approcha de mon cœur, je suis sûr que tout homme vraiment attentif, vraiment juste découvrirait l'imposture à travers tout l'art du complot, parce qu'enfin je ne crois pas possible que jamais le mensonge usurpe et s'approprie tous les caractères de la vérité. (*Ibid.*, p. 769)

Ainsi, il y a l'ordre de la vérité et l'ordre du mensonge ; c'est sur le terrain du mensonge que combat la fiction des *Dialogues* : art contre art, fiction contre fiction ; or pour que cela fonctionne efficacement, dit l'auteur, il faut – dans la fiction – excuser le public, lui accorder, par bienséance et sens tactique, qu'il n'est pas responsable de son erreur, qu'il est mystifié sans recours. Mais cela n'est que respect des bienséances, dit la note s'adressant au lecteur : il y a dans le public des gens capables de distinguer le vrai du faux par eux-mêmes. Nous avons là un bon exemple de la stratégie d'adresse au lecteur de Rousseau, telle qu'elle se développe depuis la *Nouvelle Héloïse*¹⁴ : il s'agit de modifier le rapport du lecteur à ce qu'il lit, de modifier l'*ethos* de la lecture, de problématiser celle-ci en interrogeant systématiquement le rapport de la vraisemblance à la vérité, de la fiction à la réalité.

Voici un dernier exemple de ce travail. Nous nous trouvons à la fin du troisième entretien : nous sommes sortis de la scène judiciaire, puisque le « Français » et son interlocuteur sont tombés d'accord pour reconnaître en « J. J. » la réalité innocente de l'homme naturel « éclairé par la raison » (*OC*, I, p. 864), et pour congédier comme fiction menteuse la figure du monstre criminel. Le débat s'est ensuite engagé sur ce qu'il convient de faire ; ensuite de quoi le dialogue est venu sur la scène politique. Le « Français » est en train de convaincre son interlocuteur qu'il n'y a rien à faire parce que l'opinion et l'État sont verrouillés par la « ligue » ; il lui recommande donc de conseiller à « J. J. » d'agir le moins possible pour éviter que ses actes et ses dires soient

14. Voir Y. Seïté, *Du livre au lire*, La Nouvelle Héloïse roman des Lumières, Paris, Champion, 2002.

retournés contre lui. C'est là que l'auteur intervient en note pour souligner une divergence et affirmer que ce qui vaut pour la fiction ne vaut pas pour le réel :

[...] il ne m'est pas permis de suivre ce conseil en ce qui regarde la juste défense de mon honneur. Je dois jusqu'à la fin faire tout ce qui dépend de moi, sinon pour ouvrir les yeux à cette aveugle génération, du moins pour en éclairer une plus équitable [...] (*Ibid.*, p. 962)

On peut donc admettre que le paratexte de l'ouvrage souligne nettement son caractère de fiction dialoguée construite dans une visée persuasive: il s'agit d'une part de reconstruire l'*ethos* véritable du personnage «J. J.», et d'autre part, à travers l'adresse au lecteur inscrite dans le paratexte, de reconstruire celui de l'auteur en modifiant parallèlement celui du lecteur. Je laisse de côté ici ce qu'on pourrait montrer à ce dernier égard, en étudiant l'*Histoire du précédent écrit*.

Double jeu

Mais le «Français» n'est pas bâti comme pure fonction neutre de vicariance du discours d'autrui sous point de vue critique; il est également doté d'un caractère. *Du sujet et de la forme de cet écrit* le présente en trois points: premièrement, il se distingue des Français réels par sa conduite: «je me suis abstenu de le rendre complice d'une conduite que je désapprouve» (*ibid.*, p. 663); le «Français» est donc seulement un relais de la parole adverse, et limite son «engagement» pratique à faire appliquer le pacte du silence auprès de «J. J.» exigé par la «ligue» (*ibid.*, p. 699)¹⁵. Le second aspect de la programmation de son caractère, c'est l'annonce qu'il sera «ramené à des sentiments plus raisonnables» à l'égard de l'auteur, sentiments tels que celui-ci «n'en a trouvé dans aucun de ses compatriotes» (*ibid.*, p. 663). Le lecteur doit donc *s'attendre* soit à une modération initiale de l'opinion du «Français» sur «J. J.», soit à sa transformation progressive, soit aux deux. En tout cas, il est averti d'un décalage net aux yeux de l'auteur entre l'opinion publique réelle sur l'auteur et celle de ce personnage sur «J. J.»; nous sommes prévenus que ce dernier est engagé par la fiction dans un processus de désinvestissement relatif à l'égard de l'opinion générale. Le troisième trait caractéristique du «Français», c'est qu'il constitue aux yeux de l'auteur une figure de «Français tel-qu'il-devrait-être» :

15. (Il s'adresse à «Rousseau»-personnage): «Avez-vous oublié l'engagement sacré que vous avez pris de garder avec lui le plus profond silence et de ne lui jamais laisser connaître que vous ayez même aucun soupçon de tout ce que je vous ai dévoilé?» (*OC*, I, p. 699). Le lecteur apprend seulement ici l'existence de ce pacte, qui a été conclu hors champ dans les «entretiens» dont l'*incipit* du premier dialogue dit qu'ils ont précédé ceux que nous lisons.

[...] celui que j'ai mis en scène est tel qu'il serait aussi heureux pour moi qu'honorable à son pays qu'il s'y en trouvât beaucoup qui l'imitassent» (*Ibid.*)¹⁶

Ce personnage propose donc une fiction idéale du caractère français, tel qu'il est rêvé par un autre caractère national – produit idéal s'il en fut de l'œuvre de J.-J. Rousseau –, celui du citoyen de Genève. Ainsi, dès l'ouverture, le « Français » est muni à la fois de la réserve intérieure et de la ressource naturelle nécessaires à la recevabilité de la transformation de son opinion sur « J. J. ». Le lecteur attentif doit s'attendre à ce que son discours dans le texte soit moins le témoignage d'une adhésion sérieuse à l'opinion, qu'un discours *virtuellement citationnel* – c'est-à-dire virtuellement ironique.

C'est cette dimension que je vais maintenant examiner, en travaillant sur la fiction dialoguée. Je préviens cependant d'emblée que toute la difficulté de l'interprétation tient dans cette *virtualité* même de l'ironie du personnage, qui demeure assez longtemps implicite; cependant, la lecture est contrainte de la prendre rigoureusement en compte, à partir du moment où le « Français » lui-même, reconnaît devant son interlocuteur qu'il n'assumait pas, comme énonciateur, l'argumentaire dont il était le locuteur¹⁷. Ce moment survient dans le troisième entretien, lorsqu'il avoue clairement avoir toujours méprisé la « maligne ostentation de bienfaisance » dont s'assortit la victimisation de « J. J. » (*ibid.*, p. 928) – pratique qu'il justifiait pourtant abondamment dans le premier entretien :

Vous le savez, quelque prévenu, quelque irrité que je fusse contre J. J., quelque mauvaise opinion que j'eusse de son caractère et de ses mœurs, je n'ai jamais pu goûter le système de nos Messieurs, ni me résoudre à pratiquer leurs maximes [...]. Vous ébranlâtes, dans nos premiers entretiens la confiance que j'avais dans (leurs) preuves [...]. Ces doutes étaient augmentés par mes réflexions sur (leur) affectation d'intérêt et de bienveillance pour un pareil scélérat. [...] (cela) me présentait des foules de contradictions et d'inconséquences, qui commençaient à troubler ma première sécurité. (*Ibid.*)

Cet aveu une fois livré, notre lecture, pour autant qu'elle se soucie de la cohérence du texte, doit alors nécessairement reprendre les *Dialogues* depuis

16. Un Français conforme à l'étymologie de son nom, telle qu'elle est rappelée dans le *Billet circulaire* cité à la fin de l'*Histoire du précédent écrit*: ce « vieux nom de *Francs* » synonyme de « franchise », de « douceur » et d'« hospitalité » (*ibid.*, p. 990).

17. On reconnaît ici la conception polyphonique de l'ironie proposée par O. Ducrot: « parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L., à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E., position dont on sait par ailleurs que le locuteur L. ne prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L. n'est pas assimilé à E., origine du point de vue exprimé dans l'énonciation ». *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984, p. 211. Voir également A. Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 1993, chap. VIII.

le début, pour s'exercer à repérer ce qui d'une prise de distance latente, s'inscrit dans la parole du « Français » à l'égard du discours manifeste qu'il vicarie, touchant la scélératesse prouvée de « J. J. ». La tonalité fondamentalement ironique du texte (comparable à une clef musicale), apparaît dès la première réplique (saisie *in medias res*) de « Rousseau »-personnage, au premier entretien ; il suffit en effet d'avoir à l'oreille le ton des *Provinciales*, pour entendre d'emblée le caractère profondément socratique de l'apparent *concedo* pathétique ici délivré à son interlocuteur, en conclusion des entretiens qu'ils sont censés avoir eu « hors-champ » :

ROUSSEAU

Quelles incroyables choses que je viens d'apprendre ! Je n'en reviens pas : non, je n'en reviendrai jamais. Juste ciel ! quel abominable homme ! qu'il m'a fait de mal ! Que je le vais détester ! (*Ibid.*, p. 667)

Mais si l'ironie « montaltienne » de l'interlocuteur du « Français » (d'ailleurs bon lecteur de *Tartuffe*)¹⁸ est aisément audible d'emblée, celle du second est en revanche plus difficile à établir, sinon à ressentir. Rousseau en effet, a risqué ici une opération stylistique extrêmement délicate, consistant à développer une explicitation progressive de l'ironie du « Français » : une explicitation à double détente car elle vise en dernier ressort le lecteur comme coénonciateur des *Dialogues*¹⁹, insensiblement conduit à s'interroger de plus en plus activement sur le sens de ce qu'il lit et de ce qu'il a déjà lu. C'est ainsi l'histoire d'une

18. L. Viglieno l'a remarqué : « Échos de *Tartuffe* dans les *Dialogues* » (Journée d'étude *Langage des Dialogues*, (dir. Tanguy-Laminot), université Paris 4, 2004). Voir la scène 6 de l'acte IV : « Je n'en reviens pas, je n'en reviendrai jamais. Juste ciel ! quel abominable homme ! » ; le jeu intertextuel suggère d'emblée un ton persifleur à l'égard des charges criminelles contre « J. J. » dont « Rousseau »-personnage vient d'être avisé. D'ailleurs, citant implicitement le « Voilà je vous l'avoue un abominable homme ! / Je n'en puis revenir, et tout ceci m'assomme » d'Orgon enfin démystifié après la fameuse scène de séduction d'Elmire par Tartuffe, il cite implicitement du même coup, le persiflage dont Elmire accueille l'aveu de son mari : « laissez-vous bien convaincre, etc. » Cette ironie liminaire de « Rousseau »-personnage est cohérente avec l'assurance dont il fait preuve quelques répliques plus loin, en assurant d'emblée qu'un tel homme ne peut pas être l'auteur des textes dont il assure la « force » dès la première passe d'arme avec le « Français ». C'est ici un cas où, à défaut de didascalies, l'ironie persifleuse se prouve en quelque sorte par l'intertextualité. Comme toujours dans les grandes œuvres, l'*incipit* inscrit la clef de la partition.

19. Par rapport à la définition de Ducrot, je souligne que l'intérêt des *Dialogues* est de faire travailler la lecture sur ce point précis du *degré d'assimilation recevable/déchiffrable (ou non)* entre L. (le « Français ») et E. (« nos Messieurs ») ; cette évaluation est elle-même conditionnée : a. dans le plan de la fiction dialoguée, par la coopération des deux interlocuteurs, dont l'un (« Rousseau »-personnage) est explicitement ironique ; et b. dans le plan général de l'œuvre, par la coopération de l'auteur et du lecteur, et cela sur deux vecteurs : 1. celui du paratexte où cette coopération est inscrite comme un fait dans les notes et comme un désir dans les textes d'ouverture et de clôture ; 2. celui de la fiction dialoguée, où le travail de lecture est thématiqué comme enjeu argumentatif entre les deux interlocuteurs.

déprise progressive à l'égard de la *doxa* qui se laisse reconstituer, les indices disposés par le texte y dégagent trois phases : a) le passage du troisième entretien précédemment cité, révèle *a posteriori* que durant le premier entretien, le « Français » est en train de commencer à « décrocher » intérieurement de son discours, dont se trouve par conséquent suggérée *a posteriori* la réserve voilée qui le double ; b) quoique, à partir du second entretien, il ne soit plus globalement en situation d'adhésion sérieuse au discours de la « ligue », il continue néanmoins à le réciter pour voir ce que « Rousseau »- personnage y objectera ; il le lui explique clairement après le rapport d'enquête dédouanant « J. J. » qu'il vient de lui livrer :

Je vous ai écouté avec une attention dont vous devez être content. Au lieu de vous croiser par mes idées, je vous ai suivi dans les vôtres, et si quelquefois je vous ai machinalement interrompu, c'était lorsqu'*étant moi-même de votre avis*, je voulais avoir votre réponse à des objections souvent rebattues que je craignais d'oublier. (*Ibid.*, p. 875, je souligne)

Enfin c. c'est dans le troisième entretien qu'on trouve la confirmation la plus nette du caractère exclusivement *citationnel* du discours du « Français » pendant la seconde moitié de l'entretien précédent ; écoutant le rapport de son interlocuteur, il se déterminait en effet déjà silencieusement en faveur de « J. J. » : « Le récit de ce que vous aviez-vu me frappa. J'y trouvai si peu de rapport avec les relations des autres que, forcé d'opter pour l'exclusion (c'est-à-dire le rejet d'une image de « J. J. » au profit de l'autre), je penchais à la donner tout à fait à ceux pour qui j'avais déjà perdu toute estime » (*ibid.*, p. 931). À ce point de son évolution intérieure donc, il est donné pour mépriser les gens de la « ligue » comme n'étant pas des honnêtes gens ; et d'autre part, pour s'être déterminé à rejeter comme fiction menteuse le discours accusateur à l'égard de « J. J. ».

Comme le texte est parfaitement cohérent sur le plan diégétique, on retrouve dans le deuxième entretien une mention manifeste (mais encore équivoque à ce stade) de cet état d'esprit du « Français », immédiatement après le rapport d'enquête : « je conviens franchement, déclare-t-il en effet, que votre J. J. et celui de nos Messieurs ne sauraient être le même homme. L'un, j'en conviens encore, semble avoir été fait à plaisir pour le mettre en opposition avec l'autre » (*ibid.*, p. 875). Ce qui ne l'empêche pas de repartir à l'attaque en développant un argumentaire sceptique : et si l'enquêteur – abusé par son sujet ou par son penchant –, s'était trompé dans ses observations ? Ce rôle démystificateur, le « Français » l'avait déjà joué à la fin du premier entretien, où son interlocuteur avait efficacement fait front²⁰ ; cette fois pourtant, ce dernier doit

20. Ses objections étaient notamment les suivantes : est-il possible d'observer « J. J. » sans le manipuler sauf à s'en trouver manipulé ? Une observation sans préjugés est-elle possible

s'avouer incapable de prouver qu'il n'a pu se tromper, ou qu'il n'est pas fou de prétendre avoir raison contre tous : « pour vous rendre ici franchise pour franchise, répond-il, je commence par vous déclarer que cette seule objection à laquelle vous me sommer de répondre, est à mes yeux un abîme de ténèbres où mon entendement se perd » (*ibid.*, p. 878). Le « Français » reste donc stable dans sa fonction critique, *alors même qu'il est déjà acquis pour l'essentiel à la thèse de l'innocence de « J. J. »* : il demeure chargé, même à ce stade de sa propre démystification, *de développer efficacement contre son interlocuteur une argumentation ironiquement démystificatrice*. C'est, si l'on veut, la dimension proprement *sophistique* du personnage qui se révèle ici (si la sophistique peut être retournée contre la sophistique – Socrate) ; ce n'est pas la moindre de ses ressources calculées comme personnage conceptuel, car son scepticisme méthodique et son relativisme historique sont présentés par le dispositif général des *Dialogues* comme parfaitement recevables, sinon irréductibles.

Persiflage et coénonciation

Je voudrais maintenant concentrer l'analyse sur la zone du texte où l'ironie implicite du « Français » semble la moins facile à expliciter par l'analyse, savoir le premier entretien. Une approche du texte à travers la catégorie du *persiflage* – caractéristique de l'esprit de société au XVIII^e siècle –, devrait y aider, si l'on accorde ce que j'ai essayé de dégager dans ce qui précède, soit la construction de la fiction (ou du caractère) du « Français » comme instance implicitement divisée – ou implicitement critique, comme on voudra –, à l'égard de son propre dire. En m'appuyant ici sur le travail d'Élisabeth Bourguinat, je ramènerai le persiflage à trois formules énonciatives interactives travaillant dans l'implicite ; *type 1* : dire n'importe quoi en société de telle façon que les sots s'y révèlent aux yeux de l'excellente compagnie ; *type 2* : « mettre en boîte » plus ou moins méchamment et à son insu, une tête de turc élue par telle ou telle aimable compagnie de beaux esprits ; *type 3* : tenir un discours dont le propos n'est décodable que par le jeu qui l'accompagne²¹. Le problème que ce dernier type nous pose comme lecteur des *Dialogues*, est formulé à la fin du premier entretien : « Rousseau »-personnage s'y inquiète en effet de savoir s'il n'a pas été roulé dans la farine pendant tout le débat par un « Français » qui n'a pas encore dit un mot clair de ce qu'il pense vraiment. Il vient de lui demander, une fois de plus, ce qu'il pense des façons de « ces Messieurs », et le « Français »

puisque le secret imposé par la « ligue » conditionne l'observateur, lequel n'est d'ailleurs pas sans penchant à ce que l'observation soit favorable à « J. J. » ? À quoi son interlocuteur répondra surtout par l'application à l'observation des méthodes de l'histoire naturelle contemporaine.

21. É. Bourguinat, *Le Siècle du persiflage*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 7. Ces trois types ordonnent huit définitions attestées dans les dictionnaires d'époque.

répond ironiquement qu'il constate donc que son interlocuteur n'est pas satisfait des réponses déjà données sur ce point ; « Rousseau »-personnage enchaîne alors :

Ni vous non plus, je le vois aussi. J'ai donc mes raisons pour y revenir. Presque tout ce que vous m'avez dit dans cet entretien *me prouve que vous n'y parliez pas de vous-même*. Après avoir appris de vous les sentiments d'autrui, n'apprendrai-je jamais les vôtres ? Je le vois, *vous feignez d'établir des maximes que vous seriez au désespoir d'adopter*. Parlez-moi donc enfin plus franchement. (*Ibid.*, p. 771, je souligne)

Intuition donc d'avoir affaire à du double langage – intuition fondée sur deux sortes d'indices : airs et manières d'une part (ce qu'on voit qui est feint, qui est jeu et rôle de composition), ressenti en présence d'autre part (attestant sourdement un désinvestissement, une distance implicite sous le propos tenu).

Dans la vie comme au théâtre le décodage de l'ironie éventuelle d'un propos inclut une capacité de déchiffrage de toute une sémiotique non verbale : allure, gestes, ton, etc. Or il est très rare dans les *Dialogues* qu'on en ait une description, comme dans le *Neveu de Rameau* par exemple ; en voici pourtant une occurrence au premier entretien, lors de l'échange sur le vers : *C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître*, surinterprété par le « Français » qui le détache abusivement de son contexte, en y lisant une « maxime » de l'auteur quand il s'agit de tout autre chose. Voici ce que proteste « Rousseau »-personnage :

[...] voudriez-vous que je réponde à cela sérieusement ? Me l'avez-vous dit sérieusement vous-même ? Non, votre air seul en le prononçant me dispensait d'y répondre. (*Ibid.*, p. 751)

Cet « air », ce sont l'allure, le style de la physionomie et de la gestuelle, le ton de la voix également – tout ce qui ne trompe pas l'honnête homme habitué au persiflage de société. Cet « air » c'est bien sûr ce qui nous manque, comme lecteurs non-spectateurs, pour apprécier exactement le degré d'ironie des propos du « Français²² ». Encore le texte nous signale-t-il ici explicitement un fait de persiflage ; mais une telle attestation est une rareté à l'échelle de l'ensemble ; la mention de cet « air » relevé pour une fois par « Rousseau »-personnage est, par exemple, ce qui nous fait défaut pour apprécier la signification exacte du préambule du troisième entretien où, véritablement, le « Français » (qui vient d'achever une lecture intégrale des œuvres de « J. J. » dont il va rendre compte),

22. À moins de travailler sur son degré de « dialogisme » inscrit, si l'on entend par là « ces déplacements de sens, ces altérations subtiles de la structure de l'énonciation qui sont provoquées par une dialogisation intense [...] (où) tu te places pour recevoir mon message du point de vue de la voix qui t'interpelle ». F. Jacques, *Dialogiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 349.

paraît persifler cruellement son interlocuteur en jouant sur son désir impatient de le voir partager son enthousiasme pour ces écrits et leur auteur; nous le savons, le « Français » aura de l'estime sans penchant pour « J. J. »; pas question d'enthousiasme donc, ni *a fortiori* d'être sauvé au bord du désespoir par la rencontre de sa pensée, comme ce fut le cas de son interlocuteur; il le met donc en boîte :

ROUSSEAU

Vous avez fait un long séjour en campagne.

LE FRANÇAIS

Le temps ne m'y durait pas. Je le passais avec votre ami.

ROUSSEAU

Oh! s'il se pouvait qu'un jour il devînt le vôtre!

LE FRANÇAIS

Vous jugerez de cette possibilité par l'effet de votre conseil. Je les ai lus enfin ces livres si justement détestés.

ROUSSEAU

Monsieur!...

LE FRANÇAIS

Je les ai lus, non pas assez encore pour les bien entendre; mais assez pour y avoir trouvé, nommé, recueilli les crimes irrémissibles qui n'ont pu manquer de faire de leur auteur le plus odieux de tous les monstres, et l'horreur du genre humain.

ROUSSEAU

Que dites-vous? Est-ce bien vous qui parlez, et faites-vous à votre tour des énigmes? De grâce expliquez-vous promptement. (*Ibid.*, p. 916)

Voici une équivoque tout de même assez réussie, puisque l'« effet » en question va apparaître bientôt comme dévastateur pour ce qui restait d'adhésion du « Français » au complot, et qu'il sera relié directement aux conseils sur la bonne façon de lire « J. J. » donnés par son interlocuteur lors du premier entretien. Quant à la seconde partie de la phrase, chaque segment peut justifier une double lecture : « enfin », le « Français » s'est mis à lire « J. J. » (quand il ne lui restait vraiment rien d'autre à faire); « enfin », il a découvert cette pensée si remarquable (regrettant d'avoir tant attendu pour le faire); si « justement » détestés pour leur ignominie, ces livres? mais au lieu d'un « Monsieur! » outré et assez malpoli (après l'idylle rêvée à la seconde personne), « Rousseau »-personnage pourrait tout de même entendre l'antiphrase d'un « si injustement » implicitement complice. N'insistons pas, sauf à suggérer encore qu'après tout, ces deux-là jouent peut-être la comédie de ce qu'ils pourraient se dire s'ils étaient moins dégourdis qu'ils ne le sont. Qu'est-ce qui dans le texte – et à cet endroit –, empêche qu'on imagine, par exemple, deux

interlocuteurs parfaitement souriants? Un «Rousseau»-personnage très à l'aise? – Une connivence dans le jeu en somme, qui leur ferait filer le persiflage de concert – la persiflée étant alors l'opinion générale sur «J. J.»? Cette petite fiction du commentateur est bien sûr à prendre *cum grano salis* – il faudrait les *voir*, les *entendre!* – elle veut seulement sensibiliser au défaut de disascalies dans ces *Dialogues*; un défaut de marques sur le jeu des acteurs qui a peut-être une fonction cardinale: celle de constituer *une zone de manque*, qui serait le pendant, dans le texte, du silence et de l'opacité entourant «J. J.»; ce défaut d'indices herméneutiques, d'interprétants extradiscursifs, d'opérateurs de réduction de l'équivocité – pourtant sensible – du discours tenu par le «Français», est sans doute là pour mettre le lecteur au travail, pour questionner sa posture quant au sens et à l'interprétation des textes. La fin de *Du sujet et de la forme de cet écrit* le dit très clairement d'ailleurs: les procédures de la «lecture agréable et rapide» ne conviennent ni pour les *Confessions* ni pour les *Dialogues* (*ibid.*, p. 666); autrement dit, il faut construire la signification, laquelle n'est pas de l'ordre de l'évidence univoque et doit procéder d'une élaboration sérieuse, selon l'expérience de travail qui en est évoquée par le texte lui-même, à travers ce qu'en mettent en scène les deux interlocuteurs («Rousseau»-personnage au premier entretien et le «Français» dans le troisième)²³.

Cela dit, il y a des endroits dans le texte du premier entretien, qui se laissent assez aisément identifier comme zones de persiflage – un persiflage complice des deux interlocuteurs, visant les tenants sérieux du discours dont le «Français» est seulement le citateur. En voici un cas flagrant: nous sommes en plein cœur de la démolition maïeutique de l'argumentaire sur l'imposture de «J. J.» musicien; le point en débat est l'accusation du vol de la partition du *Devin* à un autre musicien, thèse que conforterait un plagiat ou un vol antérieur d'un motet de Pergolèse (accusation censée émaner de d'Alembert); le «Français» qui, à l'occasion, se montre très au fait de l'histoire musicale récente²⁴, accuse «Rousseau»-personnage de s'embrouiller:

23. En recoupant ici l'analyse de C. Détrie: «si «Rousseau» et «Le Français» assurent la colocation, la coénonciation renvoie à une sphère d'échange infiniment plus vaste. Il ne faut donc jamais perdre de vue, au-delà de l'interlocution propre au dialogue, l'interaction verbale dans laquelle ce dialogue fictif a été produit, dont les coénonciateurs sont le scripteur Rousseau et ses lecteurs». Art. cité, p. 320-321.

24. Soit dit en passant, le «Français» est construit comme aussi cultivé qu'honnête homme qui ne se pique de rien. Certes, il est censé n'avoir rien lu ni entendu de «J. J.» (mais il a une idée de l'*Émile* et de la *Nouvelle Héloïse*, OC, I, p. 673); certes, il tient dans le premier entretien le rôle du naïf soumis à l'opinion et au discours des Maîtres (quoique jamais réticent à reconnaître ou déclarer les lacunes qu'il leur doit), mais pour autant il n'est pas donné comme dépourvu de culture: pour s'en tenir simplement à l'explicite, il connaît telle anecdote de Brantôme (OC, I, p. 711), il se réfère deux fois à *Don Quichotte*, il cite le Tasse (Voir l'application de l'*Aletès* à «J. J.», *ibid.*, p. 958), Voiture, Balzac, Boileau (p. 933), la Bible (p. 716); il

Le *Salve* dont vous parlez, Pergolèse l'a fait de son vivant, et celui dont je parle en est un autre qu'il a fait vingt ans après sa mort, et que J. J. s'appropriait en disant l'avoir fait pour M^{lle} Fel, comme beaucoup d'autres motets que le même J. J. dit ou dira de même avoir faits depuis lors, et qui par autant de miracles de M. d'Alembert sont et seront toujours tous de Pergolèse dont il évoque l'ombre quand il lui plaît. (*Ibid.*, p. 684)

Et «Rousseau»-personnage réplique illico :

Voilà qui est vraiment admirable. Oh ! je me doutais depuis longtemps que ce M. d'Alembert devait être un saint à miracles, et je parierais bien qu'il ne s'en tient pas à ceux-là...

«J. J.» aurait donc volé un motet que Pergolèse a fait au fond de sa tombe. Cette proposition correspond à la «*définition 3*» d'Élisabeth Bourguinat : «tenir, de propos formé, des discours sans idées liées²⁵» – autrement dit : dire n'importe quoi ; quant à d'Alembert en saint à miracles, voilà une occurrence caractérisée de complicité ironique des deux interlocuteurs sur le dos du savant encyclopédiste.

Il y a d'autres exemples de complicité persifleuse dans le texte ; ils apparaissent au cours du rapport de «Rousseau»-personnage dans le deuxième entretien, notamment sur les médecins et sur la figure de l'empoisonneur qu'est supposé être «J. J.». Le passage concernant ladite figure se finissant d'ailleurs par un «laissons donc tous ces persiflages» (*ibid.*, p. 835) prononcé par le «Français», qui, jusque-là, faisait semblant, avec des arguments de plus en plus invraisemblables, de croire que les herborisations et la pauvre vaisselle de «J. J.» prouvaient qu'il était un empoisonneur-sorcier de haut vol.

Une autre façon de repérer l'ironie citationnelle dans le propos du «Français», consiste à y retrouver le pastiche des procédés satiriques mis au point par les Lumières militantes contre leurs principales cibles : intolérance, fanatisme, arbitraire, etc. Il y a des passages dans les *Dialogues* et particulièrement dans les propos du «Français», qui imitent le style de l'humour noir à la façon de Montesquieu et Voltaire sur l'esclavage des Nègres, ou de Swift sur l'utilité de soigner la famine par le cannibalisme national. Par exemple, telle séquence du premier entretien où le «Français» décline toute la série des persécutions dont «J. J.» a été la victime, en les assortissant sur deux pages, du refrain-commentaire : «quel mal lui a-t-on fait ?» Voici trois occurrences de cette mise en scène cyniquement froide de la cruauté impudente : «on l'a fait décréter à Paris ; quel mal lui a-t-on fait ?», «On l'a fait chasser à l'entrée de

dispose d'une précise culture juridique (premier entretien) ; enfin son recul historico-politique et sa capacité à penser stratégiquement se dévoilent (avec sa prudence rusée et sa liberté de jugement) dans le troisième entretien.

25. *Op. cit.*, p. 7. Cette définition participe du «type 1».

l'hiver de l'île solitaire où il s'était réfugié [...] mais c'était pour le forcer charitablement d'aller en Angleterre»; «On l'a fait lapider à Môtiers, mais les cailloux qui cassaient ses fenêtres et ses portes ne l'ont point atteint : quel mal donc lui ont-ils fait?» (*Ibid.*, p. 710); le sophisme à cet endroit, consiste à prendre un pur hasard pour une volonté expresse de ne pas nuire au lapidé; la dénonciation ironique consiste à soutenir l'argument, sans un mot sur le danger encouru par la victime en cette circonstance. La parenté me semble nette avec la technique de réfutation par l'absurde de la *doxa* esclavagiste, pratiquée dans *L'Esprit des lois*, XV, 5.

Un autre procédé récupéré par Rousseau chez les grands satiriques contemporains, est la présentation faussement naïve de paradoxes intenablement en raison autant qu'en sensibilité. En voici un exemple, au premier entretien : après avoir écouté le « Français » énumérer les moyens mis en œuvre par la « ligue » pour insinuer ses gens auprès de « J. J. », « Rousseau »-personnage conclut ironiquement :

[...] tous ces moyens que vous m'avez détaillés me paraissent ne pouvoir manquer de faire de ce J. J. la risée, le jouet du genre humain et de le rendre *le plus abhorré des mortels*. (*Ibid.*, p. 715, je souligne)

Or le « Français » abonde dans son sens par une tournure tout aussi superlative, mais où s'enchâsse paradoxalement un lexique exactement antithétique; constituer « J. J. » en bouc émissaire universel est ainsi un témoignage de générosité à son égard : « Eh ! sans doute. Voilà le grand, le vrai but des soins *généreux* de nos Messieurs » (*ibid.*, p. 716). Mais la phrase suivante retourne la figure comme confirmation, intenable en logique ordinaire, de la bonté qu'il y aurait à réussir une victimisation sans exemple :

Et grâce à *leur plein succès*, je puis vous assurer que depuis que le monde existe, jamais mortel n'a vécu dans *une pareille dépression*. (*Id.*, je souligne)

« Rousseau »-personnage l'interrogeant alors sur la réalité du souci précédemment prétendu du bien-être de l'individu concerné, le « Français » répond en hyperbolisant encore l'isotopie de la générosité, antiphrastiquement couplée cette fois avec le style des pires malédictions bibliques :

Oui, vraiment, et c'est là surtout ce qu'il y a de grand, de généreux, d'admirable dans le plan de nos Messieurs qu'en l'empêchant de suivre ses volontés et d'accomplir ses mauvais desseins, on cherche cependant à *lui procurer les douceurs de la vie*, de façon qu'il trouve partout ce qui lui est nécessaire et nulle part ce dont il peut abuser. On veut *qu'il soit rassasié du pain de l'ignominie et de la coupe de l'opprobre*. (*Id.*, je souligne)

La séquence se conclut enfin par un adynaton signalé : « s'il demandait avec un peu d'empressement le temps qu'il fait, on ne le lui dirait pas » (*ibid.*,

p. 718). De telles pages et un certain nombre d'autres de même acabit, laissent penser que Rousseau a beaucoup retenu – jusqu'au quasi-pastiche, voire à la parodie, et pas toujours des plus subtils –, du style satirique de Voltaire; les *Confessions* n'indiquent-elles pas que c'est en l'imitant que l'autodidacte des *Charmettes* a appris à écrire²⁶?

J'en terminerai avec une brève séquence où l'on voit apparaître très tôt, du moins me semble-t-il, une complicité entre les deux interlocuteurs, pour accorder implicitement que le pire n'est pas du côté de « J. J. ». C'est au bout de quinze pages du premier entretien : il est question de l'effet moral produit par les écrits de « J. J. » sur leur lecteur. « Rousseau »-personnage affirme que cette lecture l'a rendu meilleur : « jamais, je ne me suis occupé de ces livres, sans profit pour la vertu. » Or voici la réponse du « Français » : « Oh je vous certifie que ce n'est pas là l'effet que leur lecture a produit sur nos Messieurs » (*ibid.*, p. 696). On se trouve ici dans un persiflage correspondant à la « définition 1 » relevée par Élisabeth Bourguinat, celui qui joue sur l'équivocité des termes²⁷; en l'occurrence sur le sens qu'on doit attribuer à la périphrase : « l'effet qu'il a produit », lequel semble être que cette lecture les a rendus pires – ce qui n'est pas explicitement dicible sans doute, par celui qui se donne comme leur porte-parole. C'est néanmoins l'interprétation implicitement recevable, au regard de la réplique de « Rousseau »-personnage : « Ah, je le crois ! mais ce n'est pas la faute des livres » ; cependant, avec cette réplique, on est passé dans un persiflage correspondant à la « définition 8 » d'Élisabeth Bourguinat : « dire plaisamment des choses sérieuses » ; autrement dit, badiner sur la perversité foncière des hommes de la « ligue » – une perversité telle qu'ils en sont insauvables : c'est bien ce que livre par antiphrase – mais toujours en travaillant implicitement dans l'équivocité du mot « effet » –, la suite de sa réplique : « je suis sûr que cet effet qu'ils (*les livres de « J. J. »*) ont produit sur moi sera le même sur tout honnête homme qui les lira avec même impartialité » (*ibid.*). Le « Français » relance alors une dernière fois le jeu de langage, en semblant prendre le contre-pied de la thèse par la production du terme antithétique d'*impartialité* : « Dites avec la même prévention » ; mais c'est pour assortir cela d'une louange des « Messieurs » dont le caractère emphatique, assorti du rappel du fameux effet contraire en question, suggère implicitement tout le mal qu'il en pense : « car, poursuit-il donc, ceux qui ont senti l'effet contraire, et qui s'occupent pour le bien public de ces utiles recherches, sont tous des hommes de la plus sublime vertu et de grands philosophes qui ne se trompent jamais » (*ibid.*, p. 696-697). Avis au lecteur malin.

26. Voir le livre V, *OC*, I, p. 214.

27. « Se livrer à un badinage d'idées et d'expressions, qui laisse du doute ou de l'embarras sur leur véritable sens. » (*op. cit.*, p. 7)

Pour conclure, je dirai que l'interprétation du texte doit passer par l'analyse systématique de la dimension interactive des rapports entre les deux interlocuteurs, cette interactivité s'exerçant peut-être plus fondamentalement dans l'implicite de l'ironie persifleuse que dans l'explicite avéré du propos. D'où il résulte que c'est au travail interprétatif du lecteur qu'est laissée, comme dans les *Confessions* («c'est à lui d'assembler ces éléments [...] le résultat doit être son ouvrage», *ibid.*, p. 175), la tâche risquée d'assigner la signification. La prise en compte méthodique de cette activité permettrait aussi de combattre le risque d'une interprétation univoque commandée par les seuls points de vue couplés de «Rousseau»-personnage et «J. J.». Travailler l'approche interactive permet de voir que l'efficacité de la maïeutique de «Rousseau»-personnage, comme celle de la confrontation en lecture à l'œuvre de «J. J.», ne résumant pas à elles seules les enjeux du combat argumentatif déroulé sur la scène de ce texte: le «Français» se dévoile ainsi progressivement au cours des trois entretiens, comme un efficace contrepoids au «penchant» affirmé de son interlocuteur pour son héros, le scepticisme foncier du personnage aidant notamment l'auteur à interroger les limites de la raison et du bon sens de l'interlocuteur qu'il lui a donné, et contribuant ainsi à la rationalité du débat; l'auteur a d'ailleurs voulu que le «Français» obtienne finalement gain de cause sur l'impossibilité d'obtenir le procès public dont rêvait son interlocuteur, tournant alors ce dernier vers une approche plus réaliste du combat pour la protection de l'œuvre de «J. J.» en vue de la postérité.

Enfin, c'est le «Français», dans sa prudence et sa défiance ironique à l'égard de toute attitude enthousiaste, qui est montré, dans la seconde partie du troisième entretien, comme l'analyste le plus précis et le mieux informé de la situation politique concrète et de la conjoncture historique; le soin des perspectives optimistes étant laissé à son interlocuteur, confronté sur ce plan (et avec lui «J. J.» dont il est porte-parole), à un scepticisme à la Montaigne²⁸, qui est peut-être le fond du caractère «français» du «Français» vu par le citoyen de Genève. Il semble à cet égard, que ce personnage soit plus proche que son interlocuteur des analyses politiques et du pessimisme historique de l'auteur lui-même, tels qu'on peut les déduire de l'ensemble du paratexte des *Dialogues*. La fin du troisième entretien pourrait ainsi se lire comme mise en scène d'un débat interne à la pensée politique du Rousseau de cette époque,

28. «Que le temps fasse triompher la vérité, c'est ce qui doit arriver très souvent, mais que cela arrive toujours, comment le sait-on, et sur quelle preuve peut-on l'assurer? Des vérités longtemps cachées se découvrent enfin par quelques circonstances fortuites. Cent mille autres peut-être resteront à jamais offusquées par le mensonge sans que nous ayons aucun moyen de les reconnaître et de les manifester; car tant qu'elles restent cachées, elles sont pour nous comme n'existant pas.» *OC*, I, p. 956.

entre certaines perspectives émanées d'une approche providentialiste de l'Histoire, et d'autres perspectives déduites de l'observation désenchantée du fonctionnement réel de la sphère publique, en tant qu'arrivée désormais à maturation sous hégémonie « philosophique²⁹ ». Peut-être alors *Rousseau juge de Jean-Jacques* devrait-il s'analyser comme un questionnement systématiquement ironique, mais au sens tragique et proprement philosophique du terme, sur la validité générale de la théorie de l'homme de Rousseau – envisagée comme pensée de l'Histoire.

29. Je me permets de renvoyer ici à ma contribution : « Penser l'hégémonie : intolérance et Lumières selon *Rousseau juge de Jean-Jacques* », à paraître dans *Rousseau and « L'Infâme » : Toleration, Fanaticism, and Voltaire* (publ. par J.T. Scott et O. Mostefai), SVEC 2006.